CONSEIL D'ECOLE DU 5/11/13

- Membres présents

Enseignants du R.P.I:

LETOURNEUX Stéphanie - LEROUX Ophélie

MESNIL Carine - PACCEU Sabrina

Mairie de Laurenan : Valérie Poilâne Tabart

Mairie de Gomené: Mickaël Leveau - Anita Cazot

A.P.E: Tangi Simon

Parents élus:

Elodie Combeau

Marie-Jo Minier - Frédéric Da Costa

Fanny Trefoux - Evelyne Lorand

- Membres excusés:

Karine Poisson

CROCQ Pascal

Maryline Poilvert - Patrick Raffray

Amandine Colleu - Julie Sorensen

Le Verger Céline - Christelle Pinard

D.D.E.N: Gérard Binard

- DATE DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE :

Vendredi 21 février à 18h30 à Gomené, Vendredi 6 juin à Laurenan

1 - Effectifs par classes 2013 / 2014

CM2 / 12

CM1 / 16 GS / 17

CE2 / 11 MS / 7

CE1 / 13 PS / 11

CP/ 16 TPS/ 5

Total Laurenan : 68 Total Gomené : 40

Soit un effectif de 108 élèves (de la TPS au CM2) sur le RPI, ou 103 sans les TPS.

Deux PS doivent encore arriver d'ici la fin de l'année, et au moins 4 TPS de plus avant juin 2014, ce qui nous garantit un effectif stable. On peut se féliciter du nombre d'inscriptions imprévues qui se sont produites depuis la rentrée. Cela est sans doute à relier au travail effectué par les mairies pour rendre les communes attractives, ainsi qu'à celui de l'APE, dont le dynamisme et l'implication ne passent pas inaperçus auprès des parents, en certaines occasions comme la kermesse par exemple.

2 Equipe enseignante 2013-2014

LAURENAN GOMENE

CM1-CM2: PASCAL CROCQ GS: OPHELIE LEROUX

CE1-CE2: SABRINA PACCEU PS-MS: STEPHANIE LETOURNEUX

CP: CARINE MESNIL

Arrivée d'Aurélia Giliberti, aide à la direction mais fonction plutôt d'EVS pour les classes. Elle est présente tous les jours dans l'école pour l'année scolaire.

Sabrina partira en congé maternité à partir des vacances de Noël. Pas de remplaçant connu pour le moment.

Carine partira en congé maternité à partir des vacances d'hiver.

3 Règlement intérieur du RPI du Ninian

Présentation et lecture rapide du règlement intérieur du RPI. Il est décidé qu'une copie de ce règlement sera distribuée dans la foulée aux familles par le biais du carnet de liaison.

Les parents demandent à ce qu'un règlement simplifié soit transmis aux familles qui changent d'école(de Gomené vers Laurenan) dès le début d'année pour connaître les horaires, les personnes référentes pour les enfants en fonction des moments (cantine, car, ...). Une information générale pourrait aussi être affichée à l'entrée de l'école lorsque le tableau extérieur sera placé.

Le règlement intérieur est validé par les membres du conseil d'école pour l'année 2013/2014.

4 Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre : 139 électeurs étaient invités à voter, 73 parents se sont prononcés en faveur de la seule liste proposée, soit une participation de 52 %, stable par rapport à celle de l'année dernière.

Trois parents de plus avaient proposés leur candidature. Le conseil d'école propose que ces parents soient invités en tant qu'« observateurs » les années prochaines. Ces personnes pourraient participer aux débats sans accéder au vote éventuel.

5. Etats des lieux dans chaque école

GOMENE

Bilan des demandes faites lors du dernier conseil d'école de l'année 2012/2013

Comme il avait été demandé lors du précédent conseil d'école, la salle des maîtres a été repeinte pendant l'été, un tableau y a été installé et la porte a été rabotée. Les poignées de porte ont été changées pour les rendre plus facilement utilisables par les petits. La serrure de la classe de PS-MS a été renouvelée car elle s'était cassée en juin. Les vélos ont été entretenus et le parcours refait sur la cour. La petite maison a été lasurée. La plastifieuse a été remplacée.

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement la mairie qui réagit toujours très rapidement aux demandes effectuées lors du conseil d'école, ainsi que les employés municipaux pour leur disponibilité et leur implication dans l'entretien de l'école.

Par ailleurs, les nouveaux coins jeux ont pu être aménagés dans les classes grâce aux achats effectués par la mairie ainsi qu'à ceux effectués par les enseignantes avec le financement de l'APE. Ainsi, les coins vont pouvoir « tourner » entre les deux classes afin de diversifier le travail réalisé au moyen des coins jeux.

Nouvelles demandes

- Le réseau des néons de la classe de PS-MS semble toujours avoir un problème. En effet, bien qu'ils aient été changés l'année dernière, beaucoup sont de nouveau hors service. Ce point avait déjà été abordé lors du précédent conseil d'école. Peut-être faudrait-il demander l'intervention d'un électricien pour y remédier.
- Le préau est toujours complètement trempé lors de jours de pluie. D'après l'employé municipal, cela proviendrait du fait que la gouttière du toit du préau est cassée à l'arrière (côté haie). Il faudrait donc la remplacer pour rendre au préau sa fonction première de lieu au sec.
- Les enfants portent des chaussons les jours de pluie et des petits sacs personnels en tissu ont été fabriqués par Elodie Combeau. Dans la classe de GS, il serait utile d'avoir une petite tablette accrochée au-dessus des portemanteaux.
- -On demande si l'APE peut acheter un ou deux nouveaux vélos, conformément au principe décidé il y deux ans de renouveler régulièrement le parc à vélos de l'école, ainsi que des cerceaux.
- -Il serait plus clair pour l'école d'avoir une ligne budgétaire connue destinée aux achats pour l'école. La mairie s'engage à donner une fourchette de dépenses envisageable pour que ce soit plus lisible pour les enseignantes.

LAURENAN

Travaux effectués dans les classes

- Remplacement des sols, anciennement en parquet, par une dalle recouverte d'un lino des classes de CP et CE. Dans la foulée le bas des murs a été repeint. La qualité sonore très améliorée dans les classes et le travail des enfants est bien mieux respecté. Ces travaux permettent aussi de donner une image plus fraîche et dynamique à l'école.

- L'équipe enseignante tient à remercier sincèrement la mairie toujours très réactive aux demandes effectuées. Elle travaille pour la qualité du lieu de vie scolaire de tous et c'est très appréciable pour les enfants et les enseignants.

-Un verrou été posé sur le portail à l'entrée de l'école. Ceci permet de préserver la cour de dégradation éventuelle pendant les vacances.

Nouvelles demandes

- -des ordinateurs avaient été demandés et mis en attente l'an dernier. Ce point doit être réévalué avec la mairie afin de reproposer cette demande au budget.
- -Installer une nouvelle boîte aux lettres pour l'école car la nôtre ne ferme pas à clé et prend l'eau.
- La ligne téléphonique actuelle pose des soucis pour capter dans la partie basse de l'école. Il est demandé de voir les possibilités techniques qui amélioreraient cette situation.
- L'un des téléphones du trio de l'école ne fonctionne plus, il faudrait pouvoir le remplacer. Le câble d'alimentation de la box internet est rompu. Le contrat avec Orange doit prévoir le remplacement de ce fil.
- -Un tableau d'affichage est demandé pour afficher sur le mur extérieur de l'école des informations collectives
- -Pour l'achat de matériel de sport, une rencontre doit être fixée avec Karine Poisson pour évaluer les possibilités d'achat. Des tapis fins de sport pour la salle des fêtes sont particulièrement demandés. A cette demande s'ajoute celle des parents qui souhaitent que les enfants disposent de matériel destiné aux récréations (corde, élastiques, échasses).

6. Présentation des projets pédagogiques 2013-2014

Le thème retenu cette année sur le secteur est celui de l'habitat.

GOMENE

Projets communs aux deux classes

-Pendant la dernière période, les élèves iront passer une journée à la ferme du Botrai à St Trimoël afin de découvrir les différents habitats des animaux de la ferme. Coût prévu : 7 euros/élève plus le déplacement

-Les élèves retrouveront ceux des écoles de Trémorel pour chanter ensemble lors du spectacle chant choral cycle 1 sur le thème de l'année.

Projets propres à chaque classe

-Classe de PS-MS

Grâce à l'APE, deux cochons d'Inde « habitent » depuis le début de l'année dans la salle de classe. Les élèves s'en occuperont toute l'année afin d'étudier leur mode de vie (comportement, nourriture, locomotion...). Leur présence est également utilisée pour renforcer le lien affectif avec l'école et le bien-être de l'enfant dans la classe.

S'il reste des places, les élèves se rendront à St Brieuc de Mauron pour aller voir un spectacle proposé par le Centre Culturel de Mauron, de la compagnie Artamuse. Le coût serait de 5 euros par élève plus le déplacement.

Remarque: Il est pour l'instant bien difficile de trouver un spectacle de qualité à aller voir pour les petits, car les Centre culturels proposent d'abord les spectacles aux élèves de leur Communauté de Commune. Or, aucun centre culturel n'est présent sur celle dont dépend l'école. Cela représente un vrai manque, surtout sur notre secteur en RRS où l'école est un lieu fondamental d'ouverture à la culture. Il est demandé aux élus de se rassembler pour voir s'il serait possible de subventionner une séance supplémentaire dans un des centres culturels voisins afin d'y emmener nos élèves.

- Classe de GS

La classe de GS va participer au projet école et cinéma. Les élèves iront visionner un film « Le bonhomme de neige » au cinéma de Merdrignac en mars ou avril. Le coût est de 2,50 euros par élève pour la séance et 42,50 euros pour le transport dont la moitié est financée par le conseil général.

Une correspondance scolaire aura lieu tout au long de l'année avec une classe de GS de Rennes. Les élèves vont s'écrire des lettres régulièrement et deux rencontres auront lieu entre les deux classes : une première en février à Gomené et une seconde à Rennes en avril ou mai. A chaque rencontre sera organisé un jeu de l'oie ou un rallye photo pour découvrir Gomené et Rennes. La journée à Rennes sera également l'occasion de découvrir l'habitat urbain. Le transport pour Rennes s'élève à 376 euros.

Les élèves vont également participer à la rando doudou à Merdrignac. En classe nous étudierons 5 albums sur le thème de l'habitat et au cours de la petite randonnée, des pauses régulières auront lieu afin de faire un jeu en lien avec un album. Le coût du transport est de 85 euros.

LAURENAN

-Spectacles au Palais des congrès de Loudéac

Marrons-Châtaignes pour les CP/CE1

Colosse S pour les CE2/CM

- -Prix littéraire des incorruptibles pour chaque classe cette année
- -Ecole et cinéma : 3 séances pour les cycle2 + 3 séances pour les cycles 3
- -Visite de la ferme bio pour les CM (randonnée pour se rendre à la ferme « Les pieds dans l'herbe » et ateliers de découverte de l'agriculture biologique)
- -Journée en ville pour les CP : Rennes (métro, centre ville, Thabor, musée des Beaux Arts de Ville de Rennes)
- -Interventions Monde et Nature (paysages urbains et ruraux Cycle2, Evolutions des modes d'habitat Cycle 3)

Ces projets reposent pour beaucoup sur la participation de l'APE qui prend en charge la très grande partie des coûts de transport et d'entrée.

- -Des rencontres sportives seront organisées dans chaque classe au cours de l'année.
- Le spectacle Chant Choral est programmé le samedi 22 mars en soirée à Collinée. Tous les spectacles des deux secteurs Collinée-Merdrignac auront dorénavant lieu le même week-end sur 3 temps. Chaque année, les écoles tourneront sur ces 3 créneaux.

7. Nouveaux rythmes scolaires

Le principe de la loi est d'alléger la journée scolaire de l'élève en privilégiant la matinée, temps où la concentration est optimum.

La loi impose :

- la semaine se répartit en 4 ½ journées de classe

- la pause méridienne de 1h30.
- La prise en charge de l'enfant jusqu'à 16h30 par les municipalités.

La communauté de Communes est plutôt favorable à 2 jours longs et 2 jours courts. Le Conseil Général qui gère les transports scolaires ne peut modifier ses horaires.

Les discussions au niveau du RPI proposent actuellement :

GOMENE

- 4 jours identiques pour les maternelles afin de régulariser le temps d'école, sans activités périscolaires.3
- 9h15-12h15 le matin
- 13h45 16h l'après-midi

LAURENAN

- 2 jours longs et 2 jours courts pour que les activités périscolaires soient intéressantes et réalisables.
- Les jours longs : 9h-12h30 puis 14h-16h15
- Les jours courts: 9h-12h30 puis 14h-15h

Cette proposition semble pouvoir convenir mais la réflexion reste très ouverte.

Les mairies doivent déposer leur proposition auprès de l'Education Nationale pour le 1^{er} décembre.

Auparavant, une soirée de réunion publique sera proposée pour expliciter les choix et entendre de nouvelles propositions. Un maximum de personne est convié à cette soirée afin d'enrichir le débat.

8. Questions diverses

Le compte-rendu du conseil d'école sera désormais transmis en mairie pour diffusion sur le site internet de la commune. Le but est de rendre accessible les discussions et décisions aux plus de personnes possibles.